

Avignon, le – 6 JUIL. 2015

JEAN-FRANÇOIS LOVISOLO

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL
CANTON DE PERTUIS

MAIRE DE LA TOUR D'ÂIGUES

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES
MAIRES DE VAUCLUSE

MONSIEUR ALAIN VIDALIES

Secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et
de la Pêche
Tour Séquoïa
1, place Carpeaux
92055 PARIS-LA-DÉFENSE CEDEX

Monsieur le Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur les nuisances sonores générées par le survol du Sud Luberon par des avions issus de la Base aérienne de Salon de Provence et par des aéronefs civils.

Le Sud Luberon vit de tourisme, et depuis deux ans, il est devenu le lieu d'exercice de la Base aérienne.

Les conséquences sur le développement touristique sont devenues dramatiques : réservations annulées, départs prématurés...

Nous avons engagé un travail constructif avec la Base de Salon de Provence pour limiter les nuisances occasionnées. Des efforts notables ont été effectués par la Base aérienne et un dialogue constant permet d'améliorer la situation.

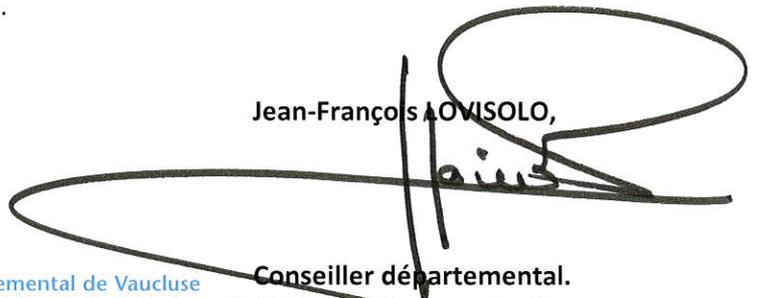
En revanche, aucune réglementation n'est imposée à l'aviation civile et le Parc Naturel Régional du Luberon est devenu un Euro Disney pour les pilotes civils.

Aucune mesure sérieuse n'a été prise par l'aviation civile. Je précise que le Parc Naturel Régional du Luberon est une zone de Nature et de Silence et non une zone d'exercice aérien.

En conséquence, je me permets de solliciter, ainsi que les élus concernés, un entretien, afin que des mesures rigoureuses soient prises sur les conditions de survol d'un Parc Naturel Régional.

Dans l'attente de votre réponse, je vous assure, Monsieur le Ministre, de toute ma considération.

Jean-François LOVISOLO,



Conseiller départemental.